

La petite reine à l'abri

La recrudescence des vols de vélos et le besoin de protéger les deux-roues des intempéries incitent les collectivités à installer des abris sécurisés dans l'espace public. En matière d'équipements, l'offre est pléthorique. Elle oscille entre des mobiliers au style sobre et des créations originales, pour certaines connectées.



L'entreprise Evo Lud mise sur l'abri Edge, dont la capacité maximale d'accueil standard est de 40 vélos. Particularité, le toit incliné peut être végétalisé ou couvert de panneaux photovoltaïques. Les parois sont en verre trempé avec impression de sécurité.

“**P**arce que la mobilité est importante en termes d'intégration, des pistes cyclables sont actuellement mises en place en réduisant les voies routières, des parkings sont créés en périphérie, les transports publics sont améliorés et des points de partage de vélos sont intégrés, permettant de choisir le mode le plus adapté au déplacement des citoyens”, introduit Marisa Costa, architecte chez le fabricant de mobiliers Larus Design. Et beaucoup choisissent le vélo... A l'échelle nationale, la fréquentation vélo a augmenté de 5 %. C'est ce qu'a dévoilé le réseau de collectivités Vélo&Territoires dans son bulletin n°8 pour l'année 2023, pointant toutefois une progression insuffisante au regard des objectifs visant à atteindre 12 % de la part modale vélo d'ici 2023 (plan d'investissement France 2030). Parmi les freins à une nette progression du vélo : l'insécurité, ressentie par les cyclistes, mais surtout, le vol des deux-roues. Un fléau. En France, on déplore entre 320 000 et 400 000 vols de vélos par an*. Des chiffres sous-évalués puisque seulement 65 % des victimes déposent plainte. Dans ce contexte, le plan Vélo et Marche 2023-2027 prévoit des mesures concrètes, encourageant notamment les collectivités à réaliser des travaux, tels que l'installation d'infrastructures sécurisées en sollicitant le fonds mobilités actives, le fonds vert, le programme Alvéole Plus - prolongé jusqu'au 31 décembre 2025 - et diverses dotations de l'Etat.

Sécuriser pour encourager la pratique

Les collectivités accordent une attention croissante aux fonctionnalités du mobilier urbain, en particulier les abris vélos, plébiscités pour offrir une protection supplémentaire aux deux-roues. “Ces structures offrent non seulement un abri, mais apportent également un sentiment de sécurité pour les usagers, ce qui peut encourager davantage de personnes à choisir le vélo comme mobilité. Ces abris peuvent être intégrés dans des projets d'aménagement urbain plus larges, contribuant ainsi à la création d'espaces conviviaux et attractifs pour les citoyens”, souligne Nelly Descombes, responsable marketing et communication chez Semco, qui présente l'ATM (Abri de Transition et de Mobilité). “A la manière d'un parking relais au service de la mobilité, l'ATM est un abri qui permet de ranger et sécuriser son vélo. Mais au-delà de cette fonctionnalité, il offre à l'utilisateur la possibilité de bénéficier d'une zone d'attente, de s'adosser ou encore de ranger ses affaires dans son sac à l'abri des intempéries”, développe-t-elle. Les abris vélos s'imposent également plus que jamais en raison du coût élevé des dernières générations de vélos. “Le besoin de sécurisation est le principal facteur car les vélos sont de plus en plus coûteux avec l'essor des VAE (Vélos à Assistance Electrique)”, justifie Pierre Prézelin, commercial chez Panocolor (Abricyclette), fabricant de mobiliers urbains. “Les abris sont également beaucoup plus visibles

que de simples arceaux et incitent davantage les cyclistes à les utiliser. Ces structures font la promotion du vélo dans la collectivité", ajoute-t-il, vantant l'esthétisme de l'abri Catane, distingué par une ossature en acier galvanisé et habillée de bois, de verre ou de métal. Au choix.

Contre les intempéries et l'anarchie

Les abris vélos protègent les deux-roues des intempéries. "Tout cycliste sait comme il est désagréable de retrouver sa selle mouillée après une averse. De plus, les vélos ne sont pas faits pour rester sous la pluie d'une manière générale. C'est d'autant plus vrai avec les vélos électriques", explique Camille Héras, du service marketing de la société Abri Plus, fabricant de mobiliers urbains. La cheffe de projet prend pour exemple l'abri Nomad, le best-seller de l'entreprise. "C'est un abri prémonté dans nos ateliers, qui sera gruté et qui demande donc peu de temps d'intervention sur place. Il est équipé de supports vélos à double étage et accueille de 14 à 20 vélos (pour un module simple). Cet abri se décline dans plusieurs habillages : tôle perforée, découpée au laser, bois...", décrit-elle.

Outre la protection contre les intempéries assurée par les abris vélos, ces derniers, de façon anecdotique, permettent de mieux organiser l'espace et d'éviter des stationnements anarchiques en regroupant les deux-roues en un seul et même endroit. Sous réserve, bien entendu, que l'abri soit bien dimensionné par rapport au besoin de stationnement.

Des abris ouverts, mais aussi 'fermés'

"On observe une demande croissante pour les box fermés, offrant davantage de sécurité", constate Héloïse Gouttefangeas, chargée d'aménagement urbain chez le fabricant auvergnat Guyon, qui propose, entre autres, l'abri Eko Logy, entièrement conçu en métal et personnalisable (avec ou sans parois latérales et/ou arrière, avec ou sans fermeture sécurisée, RAL et découpes laser au choix...).

Autre exemple confirmant la tendance : la consigne sécurisée 'Box à Vélos Berlin' de Procity. "Elle apporte sécurité et confort aux usagers : porte assistée d'un vérin, rail au sol pour guider le vélo et rangements pour les accessoires du cycliste (casque, gilet...). Sa structure en acier galvanisé, finition peinture monochrome ou bicolore, offre une qualité optimale", présente Claire Bailhache, responsable marketing. A l'opposé, la société Procity mise aussi l'abri Modulo, une nouveauté 2024 distinguée pour sa transparence. "Il possède des finitions simples et soignées. Il présente aussi sur une allure dynamique grâce à sa toiture légèrement courbée et à ses traverses de toiture en aluminium anodisé. Cet abri au design moderne et épuré s'intègre à tout environnement urbain", décrit-elle.

...



Epuré dans son design, l'abri vélos Modulo de l'entreprise Procity présente une toiture légèrement courbée et des traverses de toiture en aluminium anodisé. Une nouveauté 2024.



Constitué principalement d'une structure en acier, l'Abri de Transition et de Mobilité (ATM), proposé par Semco, est pourvu d'une couverture renforcée en toile polyester enduit de PVC, limitant les actions de vandalisme. Ici installé à Nantes, l'ensemble est design.

PROCITY

Fabricant français
de mobilier urbain

DES ABRIS
pour chacun
de vos projets





A l'intérieur des abris, la protection des deux-roues doit être assurée par des arceaux sécurisés. C'est le message de l'entreprise Croso France, qui présente notamment le parking à vélos Bikeep. Il verrouille le vélo au niveau du cadre et de la roue. © Croso France

Installation

L'emplacement des abris vélos doit être réfléchi. *"Pour un espace de stationnement vélo réussi, il est important d'impliquer toutes les parties prenantes : usagers, riverains, élus... Cela permettra de trouver l'équipement le plus adapté à la situation. Nous conseillons toutefois, par exemple, des abris vélos ouverts près des commerces, des abris vélos fermés et sécurisés pour le personnel de la mairie ou d'un hôpital, des consignes sécurisées individuelles positionnées le long des itinéraires cyclables..."*, recommande Camille Héras.

Maureen Knol, gérant de la société Evo Lud, apporte des précisions supplémentaires : *"Des espaces accessibles, pratiques et sécurisés (éclairage, visibilité...) sont à privilégier. Les écoles, bureaux, zones à proximité des transports en commun... sont des emplacements stratégiques dans les Villes. Et comme pour tout mobilier urbain, un ancrage au sol sera nécessaire pour les abris et appuis-vélos."* Evo Lud propose notamment les abris Edge, dont les toits peuvent être végétalisés ou couverts de panneaux photovoltaïques. *"Nos abris avec toiture à végétaliser contribuent à l'embellissement du cadre de vie en apportant un peu de nature en ville. Cela permet également, à notre échelle, de préserver la biodiversité et la qualité de l'air"*, évoque-t-elle.

Quid de l'installation sur le terrain ? *"Selon les modèles, les abris peuvent être livrés en kit ou bien déjà assemblés en atelier. Leur installation peut prendre quelques heures seulement ou plusieurs dans le cas d'abris sécurisés de grande capacité. Ils sont généralement installés sur dalle béton, mais dans certains cas, ils peuvent se fixer sur enrobé. Les arceaux peuvent être carottés, ce qui évite de créer un plot béton en amont de leur installation"*, répond, en détail, Pierre Prézelin.

A retenir :

- le programme Alvéole Plus est prolongé jusqu'au 31 décembre 2025 ;
- en France, la fréquentation vélo a augmenté de 5 % ;
- les vols de vélos freinent le développement des deux-roues en ville ;
- sécurisés, les abris vélos encouragent indirectement la pratique du vélo ;
- les abris vélos fermés assurent une protection optimale ;
- les abris vélos sont généralement installés sur une dalle béton ou fixés sur enrobé ;
- les arceaux sécurisés protègent le cadre et la roue du vélo, réduisant ainsi les risques de vol.



Ouvert, l'abri Catane de Panocolor (Abricyclette) assure le stationnement simultané de huit vélos. Il est modulable pour s'adapter au nombre de vélos à stationner et à l'espace disponible. Plusieurs solutions d'habillage sont disponibles : bois, métal, verre.



Le modèle Nomad de la société Abri Plus est l'exemple type de l'abri fermé, offrant une sécurité supplémentaire aux vélos (20 au maximum) déjà cadenassés aux supports à vélos présents à l'intérieur. La protection, assurée par cette structure à gruter sur site, est totale.



Design, l'abri Eko Logy de l'entreprise Guyon est personnalisable : avec ou sans parois latérales et/ou arrière, avec ou sans fermeture sécurisée, RAL et découpes laser au choix... Cette structure accueille jusqu'à 24 vélos.

Pas d'abris sécurisés sans appuis-vélos

C'est la règle pour certains. "Les abris constituent une réponse aux besoins de stationnement sécurisé des vélos. Mais pour nous, un élément important pour assurer la sécurité des deux-roues est la présence d'arceaux sécurisés à l'intérieur même des abris", défend Isabelle Schmitt, du service commercial et marketing de la société Croso France. En effet, d'après l'entreprise, les abris équipés d'arceaux classiques ne suffisent pas à lutter efficacement contre les vols. Voici pourquoi : "Les arceaux sécurisés permettent de fixer le cadre et la roue du vélo, réduisant ainsi les risques de vol. Ils sont conçus pour résister aux tentatives de découpe et de manipulation frauduleuse. Des solutions intègrent aussi des systèmes de verrouillage intelligent contrôlés par une application mobile, augmentant le niveau de sécurité", explique-t-elle, en prenant pour exemple la station Bikeep. "C'est un parking à vélo sécurisé et connecté qui verrouille le deux-roues au niveau du cadre et de la roue. Chaque station est équipée de capteurs, d'une alarme et d'une sirène. L'application mobile Bikeep permet aussi aux utilisateurs de localiser les points de parking disponibles et de les réserver. La station peut être intégrée à d'autres systèmes déjà existants comme un badge d'accès, une carte de transport pour faciliter la stationnement des vélos...", détaille la manager de Croso France. Nul doute, le mobilier urbain continue d'innover !

*FUB

320 000 et 400 000

En France, on déplore entre 320 000 et 400 000 vols de vélos par an.

Source : FUB

Vélos en libre-service Sécurité renforcée



En 60 ans d'existence, l'entreprise JCDecaux s'est fait un nom, en créant notamment les premiers abris publicitaires en 1964. La société s'est également fait connaître pour d'autres services : fabrication de mobiliers urbains d'information, kiosques de presse, colonnes Morris, sanitaires... Sans oublier, les vélos en libre-service. "Ils sont apparus en Autriche en 2003, à Vienne, puis en France à Lyon en 2005", raconte Raynald Boidin, directeur des opérations vélos chez JCDecaux. La suite, on la connaît tous : un essor fulgurant. "A Lyon, nous mettons plus de 5 000 vélos, répartis dans 428 stations, à la disposition des citadins. Un succès", confirme-t-il, avant de préciser : "Dans cette ville, on compte jusqu'à 10 locations/jour/vélo." Alors quand la question de la sécurité est abordée, Raynald Boidin répond que l'ancrage des vélos à la borne est bien renforcé. "Pour les vélos des particuliers, les meilleures solutions sont l'antivol personnel, à condition qu'il soit bien installé, et, bien évidemment, les abris fermés", insiste-t-il. ■



evo lud
CRÉATEUR D'ESPACES PUBLICS
MOBILIER URBAIN

Partenaire exclusif
 **mmcity**

www.evo-lud.com

04 77 60 35 59 | contact@evo-lud.com

233 rue de la République - 42720 Pouilly-Sous-Charlieu